





Le collège des Bernardins

LABORATOIRE DE MEDIEVISTIQUE OCCIDENTALE DE PARIS (UMR 8589 Paris 1-CNRS)

Les domaines cisterciens (granges, implantations urbaines, équipements hydrauliques)

Samedi 20 mars 2010

1-introduction, « Les domaines cisterciens granges, implantations urbaines, équipements hydrauliques. »

Paul Benoit,

professeur émérite, Université de Paris 1, LAMOP, UMR8589, <u>Paul.Benoit@univ-paris1.fr</u> Benoit Rouzeau,

docteur en histoire, Université de Paris 1, LAMOP, UMR8589, benoit.rouzeau@wanadoo.fr

Depuis des années déjà, nos séminaires se sont attachés à décrire les aspects matériels de la vie des monastères cisterciens, en insistant sur l'énergie et les matériaux.

Ce thème se rapproche beaucoup de celui du colloque organisé par Nathalie Bonvalot en juin 2007, il en est en fait le prolongement à travers des études présentées par de jeunes chercheurs, certains n'étant alors qu'en licence.

Il a semblé utile d'élargir le champ géographique de nos intérêts en faisant appel à des chercheurs dont le champ d'étude s'étendra au delà de la Bourgogne, de la Champagne et de la Franche-Comté. Nous resterons dans le domaine de l'hydraulique, mais en Auvergne, avec la présentation d'Emma Bouvard. La question de l'eau et ses de ses rapports avec la bâti de l'enclos monastique sera abordé dans le cadre normand par Jean-Baptiste Vincent. Nous sortirons de la clôture pour aborder la question des granges en Picardie grâce à Baptiste Marchand et nous quitterons les plaines pour aborder avec Arnaud Delerce l'économie cistercienne de montagne à travers l'exemple d'Aulps.

Peu de temps après la réouverture du collège des Bernardins, suite à d'importants travaux archéologiques et architecturaux, il était impensable d'organiser un séminaire à Paris sur les domaines cisterciens sans prendre en compte la place des moines blancs dans la capitale du royaume de France. L'après midi sera consacrée à la visite des vestiges du Paris cistercien médiéval, visite conduite sous la direction de chercheurs qui furent jeunes, il y des décennies...



Le cellier de l'abbaye d'Ourscamp à Paris.

2- Alpage, élevage, fromage Les trois mamelles d'une abbaye cistercienne de montagne : Sainte-Marie d'Aulps (Haute-Savoie)

Arnaud Delerce Docteur en histoire de l'EHESS Membre associé à l'UMR 5648.

Responsable scientifique du Domaine de découverte de la vallée d'Aulps 74430 Saint-Jean-d'Aulps ; culture.abbaye@valleedaulps.com ; 04 50 04 52 53

Alpage

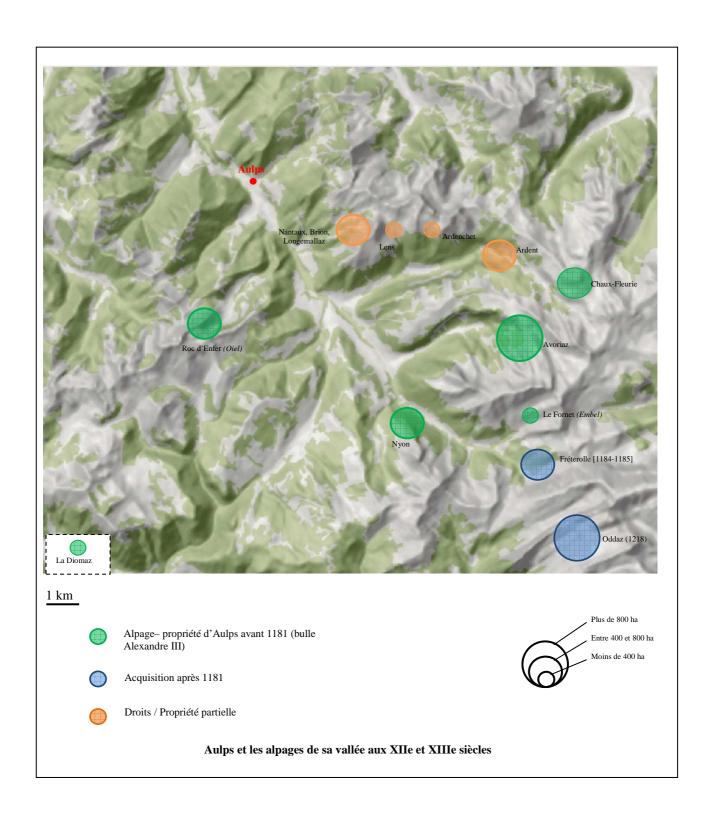
Une relecture des textes médiévaux évoquant la mise en valeur des alpages de la Savoie du nord invite à relativiser l'implication des moines cisterciens dans les défrichements, dans l'invention de nouvelles techniques de l'élevage de montagne (estive) et même dans la production fromagère. Propriétaires par don ou achat de vastes terrains d'altitude, les religieux préférèrent très souvent le faire-valoir indirect et en confièrent l'exploitation à des communautés paysannes. Dans certains cas, ils firent venir de fort loin des spécialistes tels les walsers, des colons germanophones habitués aux terroirs extrêmes. Ils ne s'exclurent toutefois pas totalement des alpages. Soit ils les coexploitèrent avec les paysans soit plus rarement ils s'en réservèrent l'exclusivité de l'usage. La grande fréquentation des montagnes engendra deux phénomènes remarquables. D'une part des paroisses furent créées et placées sous patronage cistercien. D'autre part des conflits violents opposèrent les communautés paysannes pour la jouissance de l'alpe.

Élevage

Les cisterciens s'insérèrent très tôt dans les circuits commerciaux. En 1158, le chapitre général prohiba la revente des bœufs trop vieux tandis qu'en 1184, les statuts précisèrent les modalités du commerce des chevaux. Des procès permettent de s'assurer que les moines d'Aulps prirent très tôt l'habitude de courir les foires des grandes villes voisines avec des caravanes de bestiaux. À propos de l'élevage, les textes restent généralement peu explicites. Ils mettent tout de même en lumière une réflexion poussée sur l'attribution de terrains de parcours spécifiques à une espèce de bétail. La grande diversité de composition des troupeaux monastiques est aussi révélée : bovins, porcins, ovins, équins. Enfin quelques remarques peuvent être formulées à propos de l'organisation des bâtiments d'exploitation érigés en altitude.

Fromage

Les moines apportaient aux paysans les outils et les moyens de production hors de leur capacité financière. En échange les exploitants versaient à l'abbaye une redevance en fromage appelée *auciège* ou *alpéage*. Elle comprenait le droit d'exploitation de l'alpe ; la fourniture en sel ; le *chavanage* ou droit d'utiliser le chalet-fruitière entretenu par l'abbaye et le *chaudérage* ou droit d'utiliser l'onéreux chaudron en cuivre. Elle était calculée en « jours de production laitière de chaque vache ». Les textes font ainsi état de dix, onze ou douze jours d'auciège. De cette association de raison, il ressort que l'essentiel des fromages monastiques si chers à l'historiographie savoyarde ne provenait pas du labeur des moines ou des convers mais bien d'une redevance perçue en nature sur la production paysanne.

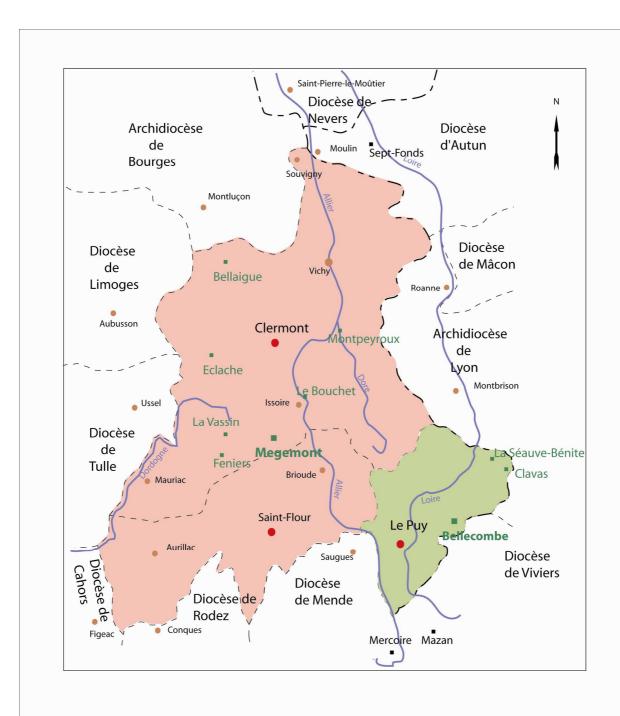


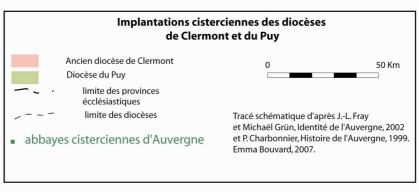
3- «Restitution des structures hydrauliques sur le site de l'abbaye de Mègemont (63): de l'indigence des textes aux questions de terrain»

Emma Bouvard

archéologue (Service Archéologique de la Ville de Lyon), Doctorante en archéologie médiévale à l'Université Lumière Lyon 2, UMR 5138 "Archéométrie et Archéologie", Chercheur associé à l'UMR 6578 "Anthropologie Bioculturelle", Marseille, Université de la Méditerranée, emma bouvard@yahoo.fr

La topographie des sites cisterciens et la gestion de la ressource hydraulique par les moines blancs sont aujourd'hui richement illustrés par de nombreuses et belles études monographiques ou thématiques. Ces travaux concernent surtout le berceau de l'Ordre (Bourgogne, Champagne, Franche-Comté), ceci pour des raisons épistémologiques évidentes. La réflexion porte donc essentiellement sur des sites de plaine ou de faible altitude arrosés par des cours d'eau au débit plus ou moins important et régulier. Mais la réflexion sur les établissements de moyenne montagne se fait plus rare. En Auvergne, le réseau cistercien, quelque soit la thématique abordée, est resté en marge de la recherche jusqu'à présent. Ceci s'explique en partie par le peu de données textuelles à disposition. La gageure de cette recherche consiste donc à croiser des sources variées afin de palier les lacunes archivistiques. Aussi, nous proposons d'aborder ce type d'implantation au travers de l'une des dix abbayes cisterciennes auvergnates (anciens diocèses de Clermont et du Puy confondus), l'abbaye de Mègemont (commune de Chassagne, Puy-de-Dôme). Cette dernière a fait l'objet d'études archéologiques depuis 2003 : elle est à ce jour l'établissement cistercien auvergnat le mieux documenté grâce, notamment, à des campagnes de levés topographiques systématiques des aménagements hydrauliques et paysagers. Notre discours s'articulera autour de la double nécessité, pour la communauté monastique, de se prémunir des dégâts causés par l'eau, tout en s'approvisionnant. Notre étude prend aussi en compte l'exploitation de l'énergie motrice maîtrisée à des fins économiques. Afin d'orienter notre propos, nous envisagerons tout d'abord les atouts et les contraintes du milieu qui ont présidé à l'installation des moniales (topographie générale du site, ressources à disposition) pour ensuite présenter les aménagements du paysage actuellement lisibles sur le site. Ceux-ci concernent les deux cours d'eau qui l'arrosent (les ruisseaux de Chassagne et de Gorgue, qui confluent à l'amont du monastère), ainsi que les coteaux qui dominent l'abbaye sur son flanc sud. L'établissement se situe entre un fond de vallon humide, arrosé par deux cours d'eau, et un coteau pentu, siège de nombreux ruissellements. Afin de préserver les bâtiments d'éventuelles inondations, ceux-ci ont été construits sur une terrasse artificielle, en léger retrait de la rive droite du ruisseau de Chassagne ; les coteaux ont par ailleurs bénéficié de terrasses permettant le maintient des terres, ainsi que de canalisations dirigeant les sources vers un cheminement unique alimentant le monastère. L'apport en eau est a priori complété par une conduite forcée captée directement en amont sur le ruisseau de Gorgue grâce à un modeste barrage. La rive gauche est quant à elle dévolue aux activités de meuneries et d'élevage : deux moulins sont attestés par la documentation écrite et graphique. Ils sont alimentés par un même bief qui termine son parcours dans un vivier maçonné. La restitution de ce système, très complet, souffre toutefois d'une incertitude de taille : la datation. En l'absence de sources précises pour la période médiévale et de critères typochronologiques de ces constructions vernaculaires, l'attribution de cette ingénierie aux Cisterciens reste délicate...



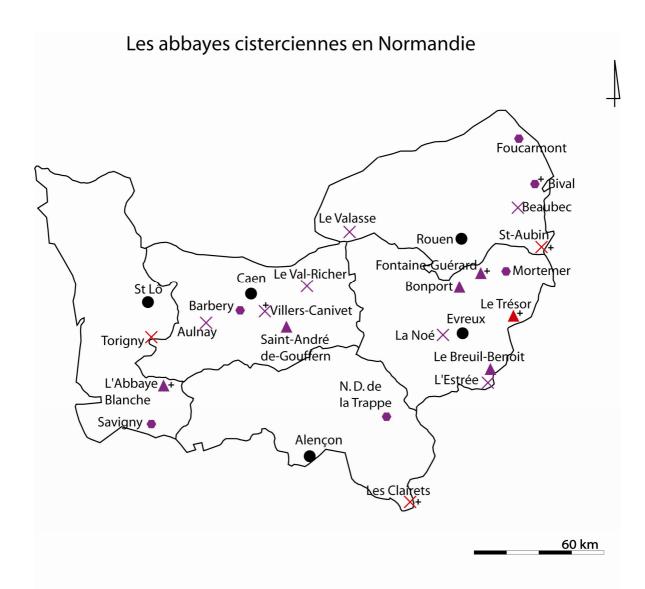


4- « Implantation d'abbayes cisterciennes de Normandie : approche archéologique et topographique. »

Jean-Baptiste Vincent,

Doctorant en Histoire et Archéologie médiévale, Moniteur et allocataire de recherche-Université de Rouen, Membre associé du CRAHAM-UMR 6577, jbarcheo@yahoo.fr

La Normandie a été au Moyen Age une terre d'accueil propice aux abbayes cisterciennes. Entre la première moitié du XIIe siècle et la fin du XIVe siècle, le nombre d'implantation s'élève à vingt deux monastères. Leur localisation géographique forme un « S » traversant la Normandie du nord-est au sud-ouest. Ces sites font l'objet d'une thèse commencée en septembre 2009, dirigée par A.M. Flambard Héricher. Trois axes de recherche orientent ce travail dans le but d'étudier les monastères dans leurs ensembles, afin de comprendre l'environnement, l'implantation, l'architecture et surtout les influences qu'elles engendrent entre elles. Pour une meilleure lecture de ces sites, la topographie est utilisée dans le but de cartographier les abbayes à l'intérieur du mur de clôture ou dans certains cas au-delà si des traces d'aménagements hydrauliques sont visibles et en connexion avec le site. Cet outil modélise les différents reliefs permettant de différencier entre autre le terrain naturel des aménagements de terres anthropiques. Le terrain naturel (relief, substrat, ...) est déterminant pour l'implantation du réseau hydraulique, mais aussi pour celle des édifices. Les cisterciens ou «hydrauliciens» prennent en compte le relief naturel pour implanter et créer leurs différents réseaux. Durant ce séminaire, les abbayes de Notre-Dame de Mortemer (Lisors -27), Notre-Dame de Bonport (Pont-de-L'Arche - 27) et Notre-Dame du Trésor (Bus Saint Rémy – 27) sont présentées selon une étude topographique et archéologique. Le but est de distinguer et d'analyser des réseaux connus et encore en fonction, mais aussi des systèmes hydrauliques abandonnés laissant des traces dans le paysage monastique.



- Δ Abbaye où subsistent au moins une aile médiévale
- O Abbaye présentant des vestiges conséquant
- X Abbaye ne comportant pas ou peu de ruine
- + Abbaye composée de moniales
- Abbaye rattachée à l'ordre de Cîteaux au XIIe siècle
- Abbaye rattachée à l'ordre de Cîteaux au XIIIe XIVe siècle

5- « Le domaine de l'abbaye cistercienne de Cercamp (XIIe-XVe siècles). Etude du patrimoine foncier à travers les sources ».

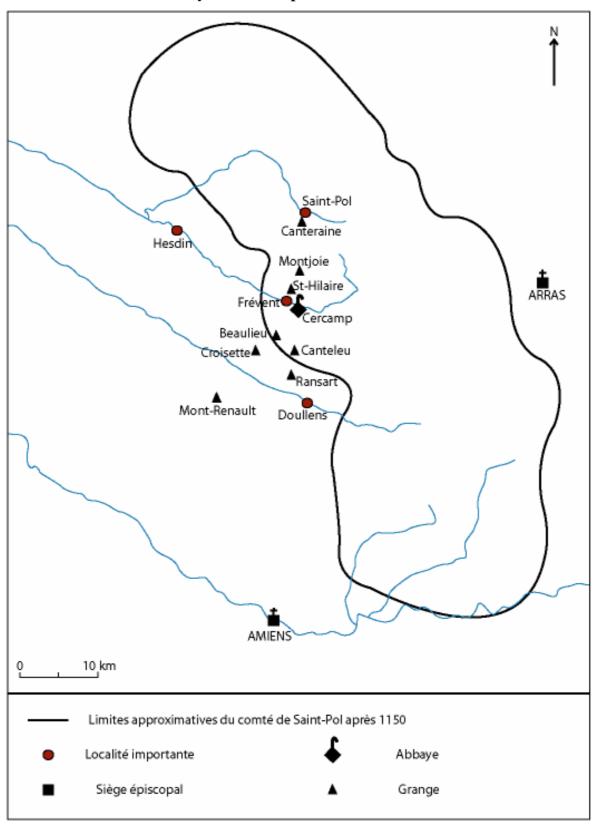
Baptiste Marchand,

Université de Picardie, Master2, INRAP, bat.marchand@yahoo.fr

L'abbaye cistercienne Sainte-Marie de Cercamp est une abbaye fondée au XIIe siècle par le comte de Saint-Pol Hugues III Candavène, tout près de la ville de Frévent (62), au sein de l'ancien comté de Saint-Pol et du diocèse d'Amiens. Le patrimoine foncier de Cercamp comprend bien-sûr le monastère lui-même, des prétentions et droits seigneuriaux divers (dîmes, rentes, prévôté,...), une occupation urbaine dans les villes importantes de la région (Frévent, Doullens, Hesdin) mais surtout un domaine d'exploitation, reposant sur le système traditionnel de granges, ayant chacune une superficie d'exploitation agricole lui étant dévolue.

L'étude portera sur ce domaine grangier, son implantation, son évolution et le constat d'une continuité d'accroissement du patrimoine foncier et d'un abandon du faire-valoir direct tardif, malgré une idée générale de « crise », avec une observation reposant sur le dépouillement des archives de l'abbaye, conservées aux archives départementales du Pas-de-Calais. A travers l'étude des sources, il sera question de tenter de comprendre la « politique agricole » des moines, profitant tantôt de la générosité des seigneuries locales ou des difficultés financières d'autres établissements religieux, tantôt en ayant une réelle volonté d'implantation sur un terroir définit, à travers l'exemple de domaines en particulier, notamment celui de Mont-Renault dont une grange datant de l'époque moderne est encore en élévation. En effet, l'étude des sources et les prospections entreprises à travers la région, ont permis de trouver une mince conservation du patrimoine cistercien de cette abbaye et la preuve d'une continuité d'occupation de la mise-en-valeur des terroirs effectuée par les moines blancs, parfois bien après l'abandon du faire-valoir direct.

L'abbaye de Cercamp et son environnement



6-« Les Cisterciens à Paris. »

Paul Benoit,

professeur émérite, Université de Paris 1, LAMOP, UMR 8589, Paul.Benoit@univ-paris1.fr

Paris tient une place à part dans l'histoire de l'ordre de Cîteaux. Les monastères cisterciens y ont possédé de nombreuses maisons. Si il ne reste que peu de vestiges en élévation des établissements cisterciens médiévaux dans la capitale, des caves subsistent, dont les mieux connues sont celle d'Ourscamp et de Chaalis, qui donnent une idée de la construction des bâtiments les plus anciens. A travers une documentation écrite encore insuffisamment étudiée, l'importance de cette implantation apparaît beaucoup plus considérable et s'étalant dans une chronologie qui couvre tout le Moyen Age et s'étend au delà.

Ont possédé des maisons à Paris les abbayes proches ainsi Chaalis, Ourscamp, Preuilly, Jouy ou Barbeau, mais aussi des abbayes féminines telle Maubuisson Mais il existait à Paris des établissements appartenant à des abbayes beaucoup plus lointaines comme Reigny, Pontigny et Clairvaux qui possédait plusieurs maisons à Paris.

On a pu définir une géographie cistercienne à Paris.

- 1. A l'origine les maisons se concernaient concentrées au tour de l'ancienne rue Saint-Antoine, actuelle rue François Miron. Ces constructions dateraient du XIIe ou du début du XIIIe siècle ainsi les maisons d'Ourscamp, de Chaalis, de Preuilly, de Maubuisson ou de Jouy. Les terrains sur lesquelles s'édifiaient ces constructions se trouvaient en limite extérieure de l'enceinte du XIe siècle. Tout laisse penser que les cisterciens se sont fait donner des biens à Paris dans des terres hors de l'enceinte, leur implantation sans doute un des facteurs de développement de ce secteur de Paris.
- 2. Un second ensemble de rive droite, proche des Champeaux, est moins bien connu et de bien moindre importance. En 1242-1321, Clairvaux possède une maison située dans l'actuelle rue Bernard de Clairvaux, maison qui passe ensuite à Reigny. Royaumont s'installe dans le même quartier en 1316.
- 3. Enfin les Cisterciens s'implantèrent en rive gauche : Les Vaux de Cernay, rue du Foin, Chaalis, rue Saint-Jacques et Clairvaux, rue de la Huchette près de leur établissement de la Cité

Le fait qu'une abbaye cistercienne ait des possessions à Paris n'a en soi rien d'exceptionnelle. L'existence d'établissements urbains servant de relais l'abbaye aussi bien pour loger les religieux ou les hôtes de passage, que pour écouler les produits agricoles et industriels de la communauté. Ce rôle commercial peut être attribué aux maisons du quartier au sud du marais, au moins les premières d'entre elles. Mais beaucoup d'autres maisons, dans doute la très grande majorité, faisaient l'objet d'une location comme le fait a été étudié dans de nombreuses villes de Bourgogne et de Champagne.

L'importance de Paris pour les Cisterciens n'était pas uniquement économique. Résidence royale, à partir de Philippe-Auguste, capitale du royaume, Paris ne laissait par l'ordre indifférent. Les rapports avec la monarchie se développent très tôt. Vers 1130 Etienne Harding écrit à Louis VI pour protester contre le sort fait par le roi au clergé parisien. Première intervention qui ne sera pas la dernière. Malgré les interventions de l'Ordre qui ne vont pas toujours dans le sens souhaité par le roi, les Capétiens favorisent les Cisterciens à Paris. En 1175, Louis VII accorde une rente importante de 30 livres parisis aux moines de Clairvaux sur les revenus des changes du Grand Pont.

Mais surtout l'essor de l'ordre s'inscrit dans la même chronologie que le développement des écoles parisiennes qui à la fin du XIIe siècle donneront naissance à l'Université. Paris devient le lieu ou se forge la théologie, terme diffusé par Abélard. Le Grand Exorde de Cîteaux raconte comment Bernard s'en fut prêcher à Paris pour ramener avec lui des étudiants à Clairvaux. Cette méfiance à l'égard des études universitaires n'eut qu'un temps. Malgré les réticences de l'abbé de Clairvaux, la nécessité s'est imposé à ses successeurs de donner une formation intellectuelle à des membres de l'ordre. En 1224, l'abbaye acquiert une maison dans l'île de la Cité, elle obtient, en 1237, l'autorisation d'y installer des moines mais, en 1267, les étudiants partent pour le clos du Chardonnet où est fondé le collège Saint-Bernard.

7- « Le Collège des Bernardins aujourd'hui »

Christian Barbier, Collège des Bernardins, barbier.vaucrains@free.fr



Le cellier du collège aujourd'hui.

Sept siècles et demi après sa fondation, le Collège des Bernardins, restauré à l'initiative du Diocèse de Paris, renoue avec sa vocation d'origine. Le Pape Benoit XVI l'a choisi, lors de sa réouverture en septembre 2008, pour s'adresser solennellement au monde de la Culture.

Lieu de recherche et de débat pour l'Église et la société, le Collège des Bernardins est ouvert à tous ceux qui s'interrogent sur le sens de la vie et le devenir de l'homme.

L'esprit du Collège des Bernardins s'incarne dans un projet pédagogique et culturel à trois dimensions : l'Art (expositions, musique, cinéma), les Rencontres et Débats (conférences, colloques, séminaires...) et la Formation Théologique et Biblique (École Cathédrale et Faculté Notre-Dame).

Le Collège des Bernardins est aussi un lieu de recherche, avec différentes chaires dans les domaines de la bioéthique, de l'économie, de l'éducation et de la société.

Au moment de son acquisition par le diocèse de Paris en 2001, les bâtiments rencontrent de sérieux problèmes et son ouverture au public exige des aménagements importants.

C'est un double chantier qu'entreprennent conjointement en 2004 l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Hervé Baptiste et l'architecte Jean-Michel Wilmotte.

Les travaux ont donc consisté, entre autres, à consolider les structures à l'aide de micro-pieux enfouis sous les colonnes et sous les murs, puis à dégager le cellier. Des travées du cellier ont été cloisonnées, de façon à créer des salles de cours et de réunion, auxquelles on accède par un grand déambulatoire.

La nef, ainsi que l'ancienne sacristie, accueillent les œuvres d'artistes à l'occasion d'expositions d'art contemporain

Les travaux de restauration ont permis la restitution, sur une charpente métallique, de la toiture originale. Il abrite aujourd'hui deux auditoriums de 150 et de 250 places. Cet espace accueille les séances de cinéma, des concerts, des conférences et des colloques. Il bénéficie des dernières avancées technologiques d'une régie complète.

8-« Le collège des Bernardins, les avancées dues aux travaux de l'INRAP ».

Marc Viré, ingénieur de recherche INRAP, <u>marc.vire@inrap.fr</u>.

Le Collège des Bernardins, au milieu du XIIIe siècle est un des nombreux lieux d'enseignement pour les réguliers dans la capitale ou les moines ont l'obligation de la clôture. Les Dominicains en ont fondé en premier au sein même de leur couvent parisien édifié près de la porte Saint-Jacques, vers 1220. Les Cisterciens prennent la suite, en 1230, d'abord dans l'hôtel des comtes de Champagne, puis au Chardonnet, près de la porte Saint-Victor en 1244. Enfin les Bénédictins, en 1260, installent le leur entre les rues Saint-Jacques et de la Harpe.

La fouille s'est déroulée de 2002 à 2006 lors de l'aménagement des bâtiments. Au nord se situe le grand bras de la Seine au niveau du quai de la Tournelle. Au sud se localise le canal de la Bièvre établi en 1148, il utilise un ancien bras secondaire de la Seine ayant du être en eau au moins d'une manière intermittente jusque dans l'Antiquité. Les Iles basses sont submergées chaque hiver lors des crues. La Fouille a mis en évidence cet aspect : gagner en hauteur pour échapper aux crues. Les fondations sont presque posées sur le sol. Les pieux sont plantés dans la région sud sur l'ancien bras, sur une forte couche d'argile grise. On note une accumulation de matériaux tout autour du grand corps de logis pour élever le sol. Au sud on remarque la même élévation, mais la terre argileuse contient de grandes quantités de déchets de céramiques, ratés de cuisson provenant d'installations de potiers situées dans le secteur.

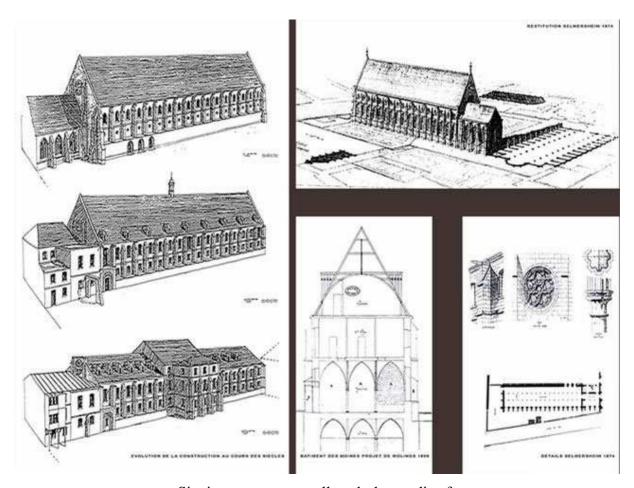
Au sud se trouve le canal de Bièvre. Le mur de clôture laisse le canal à l'extérieur, mais une dérivation passe en parallèle dans la clôture. Il y a une possibilité que des latrines aient été établie au dessus du canal dérivé, accessibles depuis le grand dortoir à l'étage. Entre le canal et le pignon sud du grand logis, un bâtiment montre deux états successifs. Le premier état comprend des colonnes, est semble t-il du courant du XIIIe siècle. Le second état, sans colonnes, possède un sol surélevé, du courant du XVIe siècle. Cela correspond au mur subsistant au sud, connu sur les plans anciens comme le « logis des hôtes ».

A l'ouest on trouve la grande cour intérieure du collège. La fouille a permis de mettre en évidence un important niveau de chantier, lors de la construction du grand logis. Ce niveau est recoupé par la fondation de la grande église au nord. On trouve aussi dans les remblais postérieurs au chantier des inhumations localisées dans la région de la porte sud subsistante de l'ancienne église. Deux statues placées dans la fondation du grand escalier du XVIIIe siècle on été découvertes. Il s'agit d'une statue du Christ ressuscité, du XIVe siècle, et une statue acéphale, possible sainte Geneviève, des XIVe ou XVe siècle.

A l'intérieur : le niveau bas se compose du cellier. La fouille a pu mettre en évidence une occupation permanente du cellier jusqu'au XVIe siècle. Le remblaiement est progressif à partir de ce moment. Les observations sur les étais de renfort des colonnes, ont mis en évidence que leur mise en place a eu lieu pendant le chantier construction du logis et a empêché de terminer le projet primitif. La découverte d'un dépôt de grands blocs sculptés enterrés sous le sol du cellier laisse à penser que ces blocs étaient destinés à la construction de la grande église au XIVe siècle et laissés de côté du fait de son inachèvement.

Au rez-de-chaussée, l'étude des bases des colonnes et levé des altimétries de tous les supports ont été effectués pour comprendre la déformation du bâtiment. La sacristie est la seule salle remarquable subsistante des travaux du pape Benoit XII. La fouille a permis de mettre en évidence des rehaussements successifs du sol et les vestiges d'un édifice antérieur.

On note l'emplacement de plusieurs sépultures dont la sépulture et pierre tombale d'un étudiant allemand mort en 1306 laissée en place.



 $Site\ internet: www.collegedesbernardins.fr$